

## Communiqué de presse

11 mars 2015 - N°09

### Nominations au sein de SCOR

SCOR annonce plusieurs nominations à des fonctions Groupe et au sein de SCOR Global P&C.

Pour les fonctions Groupe :

**Cécile Boyer** rejoint SCOR comme **Directrice juridique du Groupe** sous la responsabilité de Romain Launay, Secrétaire général de SCOR. Elle remplace **Vincent Malige**, qui est nommé **Directeur juridique pour l'Asie-Pacifique**, basé au sein du hub de Singapour.

Pour SCOR Global P&C :

**Umberto Gavazzi** est nommé **Chief Underwriting Officer pour les traités P&C monde entier**, sous la responsabilité de Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C ; à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, il succèdera à Yvan Besnard, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Yvan Besnard a joué un rôle important dans la reconstruction de SCOR et dans son repositionnement comme un réassureur global de premier plan ; Denis Kessler, Victor Peignet et les membres du Comité exécutif du Groupe lui expriment leur gratitude pour sa contribution importante au succès de la société.

**Laurent Rousseau** est nommé **Chief Underwriting Officer pour les traités P&C de la région EMEA**, succédant à Umberto Gavazzi à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Laurent occupe aujourd'hui les fonctions de Directeur de la Stratégie, du Marketing et du Développement de SCOR Global P&C.

**Ranald Munro** rejoint SCOR Global P&C comme **Chief Commercial Counsel** sous la responsabilité de Victor Peignet. Il prend la direction de la fonction globale couvrant les aspects juridiques, réglementaires et de conformité pour l'ensemble des questions opérationnelles Non-Vie dans le monde, hors sinistres. Il est membre du Comité exécutif de SCOR Global P&C.

Contacts :

**Marie-Laurence Bouchon**  
Directrice de la communication  
**+33 (0)1 58 44 76 10**  
[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Bertrand Bougon**  
Head of Investor Relations  
& Rating Agencies  
**+33 (0)1 58 44 71 68**  
[bbougon@scor.com](mailto:bbougon@scor.com)

 [www.scor.com](http://www.scor.com)

 @SCOR\_SE

\*  
\* \*

### Communiqué de presse

11 mars 2015 - N°09

#### Biographies

**Cécile Boyer** (45 ans), est diplômée de l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales (ESSEC), de l'université Paris II-Assas, de l'Ecole d'avocats du Barreau de Paris et de la Columbia University School of Law (LL.M. et J.D.). Elle est également membre du barreau de New York. Elle débute sa carrière dans des cabinets d'avocats à Paris et à New York, où elle se spécialise dans les fusions-acquisitions, les marchés des capitaux, les financements et le droit d'entreprise. En 2004, elle rejoint la direction juridique d'AXA, en charge des questions américaines et internationales, puis d'AXA Global Life et d'AXA Global P&C. En 2012, elle est nommée Directrice juridique de la branche Vie de Zurich Insurance Group. En 2013, elle rejoint le groupe ACE comme Head of legal & compliance pour l'Europe continentale.

**Vincent Malige** (43 ans) est titulaire d'un DESS en droit économique de l'université Panthéon-Sorbonne et diplômé de l'Ecole d'avocats du Barreau de Paris. Il débute sa carrière comme juriste d'entreprise à Londres et à Paris pour rejoindre, de 2001 à 2006, un cabinet d'avocat spécialisé en fusions et acquisitions. En 2006, il rejoint le groupe SCOR en tant que juriste au sein de la Direction juridique Groupe, puis devient, en 2008, Directeur juridique Holding et, en 2011, Directeur juridique du Hub de Paris et Directeur juridique adjoint du Groupe.

**Umberto Gavazzi** (56 ans), est diplômé en systèmes d'information de l'université polytechnique de Milan, avec une spécialisation en gestion des entreprises, et est titulaire d'un MBA (International Executive Programme) de l'INSEAD (Fontainebleau). Il a plus de trente ans d'expérience dans le secteur de l'assurance et de la réassurance. Il débute sa carrière en 1984 comme courtier puis comme souscripteur Dommages dans une compagnie d'assurance italienne. Il rejoint ensuite en 1987 la compagnie de réassurance LVR, qui appartenait au groupe TORO, rachetée plus tard par SCOR. En tant que souscripteur Traités, Umberto Gavazzi est responsable de différents marchés européens, tout d'abord l'Allemagne et l'Autriche, puis le Royaume-Uni et la Suisse, et enfin l'Italie. En 1993, il rejoint SCOR Canada à Toronto, où il occupe différentes fonctions Groupe et est chargé du développement commercial. En 1995, il rejoint le siège parisien de SCOR comme contrôleur financier du Groupe. En 1998, il devient CEO de la filiale milanaise de SCOR. Depuis 2005, il est responsable de la zone EMEA au sein de la division Traités de SCOR Global P&C.

**Laurent Rousseau** (36 ans) est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et du Centre des hautes études d'assurances (CHEA). Il débute sa carrière comme analyste financier au Crédit Suisse First Boston en charge des compagnies d'assurance et de réassurance européennes. En 2005, il rejoint l'entité Insurance Investment Banking de JPMorgan, où il réalise des fusions-acquisitions, des levées de fonds et des restructurations pour des assureurs et réassureurs européens. Il rejoint SCOR en 2010 comme conseiller du Président-Directeur général, puis est nommé Head of Strategy, Marketing and Business Development de SCOR Global P&C en 2012. A ce titre, il était membre du Comité exécutif de SCOR Global P&C en charge des plans de souscription, du plan stratégique, du marketing et des relations avec les courtiers pour l'activité Non-Vie.

**Ranald Munro** (55 ans) est avocat au barreau de Grande-Bretagne et du Pays de Galles depuis 1986. Il a été procureur de la Couronne au Service des poursuites judiciaires de la Couronne (Crown Prosecution Service), conseiller juridique principal (Senior Legal Adviser) dans la société International Computers Ltd et conseiller juridique et Secrétaire général chez L'Oréal (UK) Limited. Avant de rejoindre SCOR, Ranald Munro a été Directeur juridique Europe, Secrétaire général et Head of External Affairs du groupe Chubb Insurance Company of Europe SE. Ranald Munro est major-général dans l'armée de réserve, servant actuellement en qualité d'adjoint au Commandant des forces terrestres (armée de réserve). Il a reçu la médaille Volunteer Reserves Service Medal en 2009 ainsi que le titre de Commandeur de l'ordre de l'Empire britannique en 2014. Il est administrateur du fonds de sécurité des forces aéroportées, membre du conseil du régiment des parachutistes, colonel honoraire dans le 4<sup>e</sup> bataillon du régiment de parachutistes (4 PARA) et membre du Royal College of Defence Studies.

## Communiqué de presse

11 mars 2015 - N°09

### Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 05 mars 2014 sous le numéro D. 14-0117 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».